



- Lundi 27 avril 2026 à 10h
 - Vendredi 22 mai 2026 à 14h
 - Lundi 8 juin 2026 à 14h
- UFCV de Reims, 7 avenue Robert Schuman



Pour devenir animateur polyvalent, passe le nouveau CPJEPS !

Flashez le QRcode pour consulter
la formation en ligne !



**Mention ➤ Animateur d'activités et de vie quotidienne
dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle**

Le CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport) mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle te prépare au métier d'animateur. Il te permet de développer les compétences nécessaires pour proposer et faire vivre des projets d'activités physiques, d'expression et des activités scientifiques et techniques, pour tous types de publics.

- Tu exerces ton activité dans des structures variées.
- Tu es responsable de la sécurité des publics dont tu as la charge.
- Tu apprends à travailler en équipe.
- Tu prends en compte des démarches citoyennes dans la mise en place de tes activités : développement durable, laïcité, lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes ...
- Tu es responsable d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure dans laquelle tu travailles.
- Tu intègres à tes activités les valeurs de l'Education Populaire (entraide, participation, émancipation, épanouissement des publics).



Période et lieu de formation

(sous réserve d'habilitation par la DRAJES)

Du 28 septembre 2026 au 28 septembre 2027

UFCV de Reims, 7 avenue Robert Schuman 51100 Reims

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 16 ans minimum
- Satisfaire aux épreuves d'admission
- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.



Les débouchés

- Avec le CPJEPS AAVQ SLAS, tu es reconnu en tant que professionnel de l'animation auprès de publics variés (enfants, adolescents, seniors, personnes en situation de handicap...)
- Tu exerces principalement dans des associations et entreprises du secteur de l'animation et du lien social et familial, ou auprès de collectivités territoriales
- Tu as accès à des emplois d'animateur péri et extra-scolaire, animateur dans toutes structures.



Niveau

Diplôme de niveau 3 (CAP-BEP) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) :

RNCP39927

Certificateur : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Date d'enregistrement au RNCP : 09-12-2024



Contenus de la formation

La formation comprend 3 blocs de compétences qui peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

Bloc de compétences 1 (RNCP39927BC01) :

Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Conception d'activités éducatives adaptées aux publics accueillis
- Animation en sécurité de séances d'activités
- Bilan des activités proposées

Bloc de compétences 2 (RNCP39927BC02) :

Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Aménagement des temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant
- Encadrement de groupes
- Développement du vivre-ensemble

Bloc de compétences 3 (RNCP39927BC03) :

Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

- Identification de l'environnement professionnel de la structure
- Participation à des projets d'équipe
- Outils de communication et d'information.

Durée

1 582 heures dont 518 heures en centre de formation et 1 064 heures en structure professionnelle.

Cycle

En alternance (centre de formation – milieu professionnel).

Admission

- Admission : 29 juin 2026
- Positionnement : 28 et 29 septembre 2026

Publics concernés

- Salariés ou demandeurs d'emploi
- Personnel des collectivités ou regroupements intercommunaux
- Formation ouverte à l'apprentissage, au contrat de professionnalisation, à la PRO-A

Inscription

Dossier complet à déposer au plus tard le :

Vendredi 12 juin 2026

Modalités et certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **3 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Chaque bloc se certifie de manière indépendante.

- **BC1** : Production d'un document présentant 3 activités d'animation, animation d'une séance, tous deux supports à un entretien
- **BC2** : Production d'un document présentant 2 actions d'animation de vie quotidienne, support à un entretien
- **BC3** : Production d'un document présentant ta structure, ton environnement professionnel et ta contribution au fonctionnement de celle-ci, support à un entretien

Effectif

8 à 20 stagiaires

Les + de l'UFCV

- Passage du PSC1
- Formation Valeurs de la République et Laïcité premier niveau
- Possibilité de poursuivre ton parcours à un niveau supérieur (BPJEPS, ...)
- Expérience avérée dans les formations à l'animation professionnelle
- Une mobilité européenne en juin 2027

L'UFCV FORME
DES CADRES
DE L'ANIMATION
DEPUIS 1964



Coût

Nous consulter

Avec le soutien de :



Financement

Selon ta situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.), tu peux obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut t'accompagner dans tes démarches.

Si tu souhaites faire un apprentissage, tu peux te préinscrire sur le site du CFA FORM'AS : <https://form-as.fr/>

Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :
06 25 14 53 25 - formationpro-ch@ufcv.fr - FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

■ N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

■ Certification Qualiopi n°2411_CN_04819-V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter
les conditions générales de vente !

